

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	73 (1944)
<b>Heft:</b>	14
<b>Rubrik:</b>	Société des institutrices du canton de Fribourg

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Et je puis vous assurer par expérience que les bonheurs d'un maître d'école sont innombrables.

\* \* \*

Aussi, en terminant, je voudrais vous remercier, mes enfants, de la joie que si souvent vous m'avez donnée au temps heureux où il nous fut accordé de travailler en commun. Je me rappelle certaines lectures que nous avons faites ensemble, où nous découvrions le sens et la grandeur de la vie, où il semblait qu'un monde s'offrait à nous, où nous retrouvions, dans les descriptions, des impressions que nous avions vécues dans la grande nature, où nous apprenions à voir, à écouter cette nature, où nous cherchions à percevoir ce qui se passait dans l'âme des personnages de tragédie ou de roman et où nous nous efforçions de les deviner pour que, un jour, nous puissions déchiffrer ceux avec lesquels nous serions appelées à vivre. Je vous remercie de l'entrain que vous avez mis à m'accompagner dans ces découvertes et, parce que cette beauté, cette grandeur, cette vérité, nous les avons vécues ensemble, nous sommes maintenant liées pour jamais : rien ne pourra nous arracher ce passé commun. Que vos élèves vous rendent un jour la joie que vous m'avez donnée, alors seulement vous comprendrez ce que j'essaie de vous décrire aujourd'hui !

Et maintenant, mes enfants, qui, hier, étiez nos élèves et, demain, serez nos collègues, allez, conscientes de la grandeur de la mission de l'institutrice, de la mission qui sera la vôtre si vous la choisissez définitivement ; mais alors, choisissez-la en pleine conscience, sachant, voulant ce qu'elle implique. Si vous êtes généreuses — mais d'une générosité totale qui ne se reprend pas —, vous pouvez avoir confiance, votre existence sera belle, elle sera heureuse. Pour cela, que la devise de votre Ecole reste celle de votre vie d'institutrice : *Servir, toujours prêtes, de notre mieux, à la garde de Dieu !*

LAURE DUPRAZ.

## Société des institutrices du canton de Fribourg

La Société des institutrices du canton de Fribourg aura son assemblée générale *jeudi 30 novembre 1944*, à 14 h. 15, à Fribourg, dans les bâtiments de l'Université : Auditoire B.

La séance sera honorée de la présence de S. Exc. Mgr Besson et de M. le Conseiller d'Etat Piller. Les Sœurs enseignantes ainsi que toutes les institutrices fribourgeoises sont invitées à se joindre aux membres de la Société. Le programme comporte des conférences d'intérêt général pour lesquelles le Comité a pu s'assurer le concours de spécialistes distingués.

### *Tractanda :*

1. *Séance administrative*: Rapport d'activité. — Approbation des comptes. — Nominations statutaires. — Divers.
2. *Préoccupations actuelles de l'Ecole*, par M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale des instituteurs du canton de Fribourg.
3. *Le féminisme dans le Fribourg d'autrefois*, par M<sup>me</sup> Niquille, archiviste de l'Etat de Fribourg.
4. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Piller, Directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg.
5. Allocution de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

*N.-B.* — Les membres du Comité de la Société des institutrices tiendront séance, ce même jeudi 30 novembre 1944, à 13 h. 30, à l'Université de Fribourg.